

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune : MAIRIE DE HAUTEFORT (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Numéro SIRET : 21240210100118

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

POSTE COMPTABLE : SGC SARLAT LA CANEDA

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal (3)**

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	
D1 - Balance générale - Dépenses	
D2 - Balance générale - Recettes	
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	024-212402101-20240408-2024-049-BF
Accusé certifié exécutoire	15
Réception par le préfet : 09/04/2024	17
Publication : 09/04/2024	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	44
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	51

## MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	53
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	54
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	55
B7.3 - Etat des emprunts garantis	56
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	57
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Accusé de réception - Ministère Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	024-212402101-20240408-2024 Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Réception par le préfet : 09/04/2024 Sans Objet
B8 - Subventions versées	Publication : 09/04/2024 Sans Objet
B9 - Etat du personnel	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	60
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	63
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	64
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	65
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	66

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques		Informations fiscales (N-2)		Informations financières – ratios	
Population totale		Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1	Valeurs
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2	Dépenses réelles de fonctionnement brut / recettes réelles de fonctionnement	2	Valeurs
3	Dépenses d'équipement brut / population	3	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	3	Valeurs
4	Encours de dette / population (2) (3)	4	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	4	Valeurs
5	DGF / population	5	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	5	Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	6	Dépenses réelles de fonctionnement brut / recettes réelles de fonctionnement	6	Valeurs
7	Recettes réelles de fonctionnement / population	7	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	7	Valeurs
8	Dépenses d'équipement / population	8	Espargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8	Valeurs
9	Encours de dette / population	9		9	Valeurs
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10		10	Valeurs

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N. (3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

## I - INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire :

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**I - INFORMATIONS GENERALES**

**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>			
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde d'exécution ou résultat reporté</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	2 046 304,45	1 331 222,46	1 180 465,75 A1
Investissement	1 088 507,94	250 496,12 (3)	523 948,17 A2
Fonctionnement	957 796,51	1 080 726,34 (4)	656 517,58 A3
			<b>779 447,41</b>

<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde (B)</b>
<b>TOTAL des RAR</b>	242 000,00 III + IV	348 993,50 B1	106 993,50
Investissement	242 000,00 III	348 993,50 B2	106 993,50
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00
			<b>779 447,41</b>

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	572 377,26
Investissement	<b>A2 + B2</b>	-207 070,15
Fonctionnement	<b>A3 + B3</b>	<b>779 447,41</b>

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>		<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>242 000,00</b>
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		Accuse de Reception - Ministère de l'intérieur 0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		024-212402101-20240406-2024-049-BF 0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		Accuse certificé exécutoire <b>242 000,00</b>
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		Reception par le préfet : 09/04/2024 Publication : 09/04/2024 0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b> <b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>		<b>I</b>
		<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 348 993,50
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		348 993,50
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		024-212402101-20240400-2024-049-BF 0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		Accusé certifié exécutoire 0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		Reception par le préfet : 09/04/2024 Publication : 09/04/2024 0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		<b>II</b>	
		<b>A</b>	
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	<b>DEPENSES</b> 1 005 674,68	<b>RECETTES</b> 1 212 744,83
		+  Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	+  348 993,50
<b>REPORTS</b>	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 314 063,65	(si solde positif) 0,00
	=  <b>Total de la section d'investissement (2)</b>	1 561 738,33	1 561 738,33
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	<b>DEPENSES</b> 1 663 944,64	<b>RECETTES</b> 1 091 567,38
		+  Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	+  0,00
<b>REPORTS</b>	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 572 377,26
	=  <b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	1 663 944,64	1 663 944,64
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>3 225 682,97</b>	<b>3 225 682,97</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements d'un litre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements d'émission d'un litre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212402101-202404048-2024-049-BF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212402101-202404048-2024-049-BF

Receptionné par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**PRÉSENTATION DES AP VOTÉES**

<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>		<b>Chapitre(s)</b>	<b>Montant</b>
<b>Numéro</b>	<b>Libellé</b>		
			0,00
	<b>TOTAL</b>		0,00
	<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		0,00
			0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**PRÉSENTATION DES AE VOTÉES**

<b>AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)</b>			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>			
			<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			
			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					<b>II</b>
					<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 600,00	0,00	9 528,00	9 528,00	9 528,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	58 084,88	0,00	97 842,99	97 842,99	97 842,99
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	602 504,66	242 000,00	378 237,65 Accusé de réception 024/212402101-20240	378 237,65 Ministère de l'Intérieur 408-2024-049-BF	620 237,65
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00 Accusé certifié exécutoire	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	933 948,17	0,00	71 082,36 Réception par le préfet : 09/04/2024 Publication : 09/04/2024	71 082,36	71 082,36
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 596 137,71</b>	<b>242 000,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>798 691,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	461 820,98	0,00	448 983,68	448 983,68	448 983,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>461 820,98</b>	<b>0,00</b>	<b>448 983,68</b>	<b>448 983,68</b>	<b>448 983,68</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 247 674,68</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 247 674,68</b>	
						+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>						<b>314 063,65</b>
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>1 561 738,33</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	529 716,20	348 993,50	143 445,00	143 445,00	492 438,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	322 145,00	0,00	301 054,62	301 054,62	301 054,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	024 919	024 919	024 919
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	Accuse certifié exécutoire 0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	Réception par le préfet : 09/04/2024	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	Publication : 09/04/2024	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>851 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>444 499,62</b>	<b>444 499,62</b>	<b>793 493,12</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	207 070,15	207 070,15	207 070,15
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>61 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 570,15</b>	<b>265 570,15</b>	<b>265 570,15</b>	
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>912 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>710 069,77</b>	<b>710 069,77</b>	<b>1 059 063,27</b>	

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	646 900,32		491 313,25	491 313,25	491 313,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	9 249,00		11 361,81	11 361,81	11 361,81
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>656 149,32</b>			<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 569 010,52</b>	<b>348 993,50</b>	<b>1 212 744,83</b>	<b>1 212 744,83</b>	<b>1 561 738,33</b>
+					
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 561 738,33</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>502 675,06</b>
--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.  
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.  
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
(4) Sauf 165, 166 et 16449.  
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice précédent.  
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.  
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.  
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.  
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024**

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b> <b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II</b> <b>C2</b>
---	------------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	444 977,51	0,00	457 709,95	457 709,95	457 709,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	323 230,13	0,00	354 357,93	354 357,93	354 357,93
014	Atténuations de produits	40 297,00	0,00	39 248,00	39 248,00	39 248,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	218 297,33	0,00	239 953,70	239 953,70	239 953,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 026 801,97</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>1 091 269,58</b>
66	Charges financières	50 444,60	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 500,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 081 746,57</b>	<b>0,00</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>1 161 269,58</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	646 900,32		491 313,25	491 313,25	491 313,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 249,00		11 361,81	11 361,81	11 361,81
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>656 149,32</b>		<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>

<b>TOTAL</b>	1 737 895,89	0,00	1 663 944,64	1 663 944,64	1 663 944,64
+					
<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	0,00				
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			1 663 944,64		

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$ .

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	3 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 750,00	0,00	48 914,00	48 914,00	Ministère de l'Intérieur
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	183 606,00	0,00	149 531,50	149 531,50	
731	Fiscalité locale	448 137,00	0,00	524 899,70	524 899,70	
74	Dotations et participations (3)	229 901,07	0,00	226 717,20	226 717,20	
75	Autres produits de gestion courante (3)	147 640,00	0,00	138 482,98	138 482,98	
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 043 534,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>
76	Produits financiers	30,00	0,00	22,00	22,00	22,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	814,24		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 046 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	35 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>35 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 081 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>
+					
			<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>572 377,26</b>	
=					
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>1 663 944,64</b>

**Pour information :**

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	502 675,06
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	448 983,68	0,00	448 983,68
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	9 528,00	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	9 528,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	97 842,99	024-21240201-20240408-2024-049-BEL 0,00	97 842,99
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	620 237,65	Accusé certifié exécutoire	620 237,65
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	Réception par le préfet : 09/04/2024	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	71 082,36	Publication 09/04/2024	71 082,36
018 RSA	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00		0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00		0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'Investissement – Total	1 247 674,68	0,00	1 247 674,68

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>314 063,65</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 561 738,33</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	457 709,95		457 709,95
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	354 357,93		354 357,93
014 Atténuations de produits	39 248,00		39 248,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	239 953,70	0,00	239 953,70
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	67 000,00	0,00	67 000,00
67 Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	11 361,81	12 361,81
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		491 313,25	491 313,25
Dépenses de fonctionnement – Total	1 161 269,58	502 675,06	1 663 944,64

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 663 944,64</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024**

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – RECETTES</b>			<b>II</b>
			<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	57 000,00	0,00	57 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	492 438,50	0,00	492 438,50
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	302 554,62	0,00	302 554,62
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	024-21240210002040408-2024-049-000	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	Accusé certifié exécutoire	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	Réception par le préfet : 09/04/2024	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	Publication : 09/04/2024	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00		0,00
28 Amortissement des immobilisations		11 361,81	11 361,81
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		491 313,25	491 313,25
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>851 993,12</b>	<b>502 675,06</b>	<b>1 354 668,18</b>
			+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00
			+
			R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 207 070,15
			=
			<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 561 738,33</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013 Atténuations de charges (8)	1 000,00		1 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	48 914,00		48 914,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	149 531,50		149 531,50
731 Fiscalité locale	524 899,70		524 899,70
74 Dotations et participations (8)	226 717,20		226 717,20
75 Autres produits de gestion courante (8)	138 482,98	0,00	0,00
76 Produits financiers	22,00	0,00	22,00
77 Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>
			+
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE 572 377,26
			=
			<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 663 944,64</b>

## MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III – VOTE DU BUDGET	
		A	III

## DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II	II	II	II	III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>		<b>0,00</b>	<b>1 247 674,68</b>
018 RSA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 600,00	0,00		9 528,00	9 528,00		9 528,00	9 528,00
20 Subventions d'équipement versées (9)	58 084,88	0,00		97 842,99	97 842,99		97 842,99	97 842,99
204 Immobilisations corporelles	602 504,66	242 000,00		378 237,65	378 237,65		378 237,65	620 237,65
21 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	933 948,17	0,00		71 082,36	71 082,36		71 082,36	71 082,36
23 Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 596 137,71</b>	<b>242 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>556 691,00</b>		<b>0,00</b>	<b>556 691,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	461 820,98	0,00		448 983,68	448 983,68		448 983,68	448 983,68
18 Crédit de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>461 820,98</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>448 983,68</b>		<b>0,00</b>	<b>448 983,68</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>		<b>0,00</b>	<b>1 247 674,68</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

D001 Solde d'exécution à négatif à porté ou anticipé (8)	314 063,65
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 561 738,33

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Ministère de l'Intérieur  
03-2024-049-BF

09/04/2024

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – REVENUS**

		III	A

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
					I	II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>1 569 010,52</b>	<b>348 993,50</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>			<b>1 354 668,18</b>
018 RSA	0,00	348 993,50	0,00	0,00	143 445,00	301 054,62	492 438,50
13 Subventions d'investissement (hors 138)	529 716,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1683 non budgétaire)	322 145,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301 054,62
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations requises en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>851 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>444 499,62</b>	<b>444 499,62</b>			<b>793 493,12</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>61 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 500,00</b>	<b>58 500,00</b>			<b>58 500,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>912 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>502 999,62</b>	<b>502 999,62</b>			<b>851 993,12</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	646 900,32		491 313,25	491 313,25			491 313,25
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 249,00		11 361,81	11 361,81			11 361,81
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>656 149,32</b>		<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>			<b>502 675,06</b>
			<b>R001 Solde d'exécution positif/deficit de l'exercice (7)</b>				<b>0,00</b>
			<b>Affectation au compte de l'ordre (8)</b>				<b>207 070,15</b>
			<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>				<b>1 561 738,33</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R/ 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/ 041 = R/ 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affection du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

				<b>III</b>
				<b>A1</b>

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
<b>TOTAL</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>	0,00	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	0,00	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 247 674,68</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 600,00	0,00	0,00	9 528,00	9 528,00	0,00	9 528,00	9 528,00
2051 Concessions, droits similaires	1 600,00	0,00	0,00	9 528,00	9 528,00	0,00	9 528,00	9 528,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	58 084,88	0,00	0,00	97 842,99	97 842,99	0,00	97 842,99	97 842,99
2041582 Autres grps - Bâtiments et installations	58 084,88	0,00	0,00	97 842,99	97 842,99	0,00	97 842,99	97 842,99
21 Immobilisations corporelles	602 504,66	242 000,00	0,00	378 237,65	378 237,65	0,00	378 237,65	620 237,65
2116 Cimetières	10 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21311 Bâtiments administratifs	20 000,00	0,00	0,00	2 188,93	2 188,93	0,00	2 188,93	2 188,93
21314 Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
21318 Autres bâtiments publics	18 400,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
21321 Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	178 842,10	178 842,10	0,00	178 842,10	178 842,10
21328 Autres bâtiments privés	11 002,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21351 Bâtiments publics	210 000,00	192 000,00	0,00	51 500,00	51 500,00	0,00	51 500,00	192 000,00
2151 Réseaux de voirie	46 380,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534 Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	10 800,00	10 800,00	0,00	10 800,00	10 800,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	3 734,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738 Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	8 024,00	8 024,00	0,00	8 024,00	8 024,00
21578 Autre matériel technique	3 109,02	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
2158 Autres inst.,matériel,outil. techniques	52 100,00	44 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
2181 Install. générales, agencements	188 779,04	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21838 Autre matériel informatique	7 500,00	0,00	0,00	5 382,62	5 382,62	0,00	5 382,62	5 382,62
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	933 948,17	0,00	0,00	71 082,36	71 082,36	0,00	71 082,36	71 082,36

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0024-91402-01020-04048-2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

MAIRIE DE HAUTEFORT - Mairie de HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II				III = I + II
2315	Install., matériel et outill. technique	523 948,17	0,00	45 600,00	45 600,00	0,00	45 600,00	45 600,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	410 000,00	0,00	25 482,36	25 482,36	0,00	25 482,36	25 482,36
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 596 137,71</b>	<b>242 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>0,00</b>	<b>556 691,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	461 820,98	0,00	448 983,68	448 983,68	0,00	448 983,68	448 983,68
1641	Emprunts en euros	460 820,98	0,00	447 483,68	447 483,68	0,00	447 483,68	447 483,68
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>461 820,98</b>	<b>0,00</b>	<b>448 983,68</b>	<b>448 983,68</b>	<b>0,00</b>	<b>448 983,68</b>	<b>448 983,68</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>
040	Opérations ordre transf/ entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
030 04-212402101-20240108-2024-049-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet  
Publication : 09/04/2024  
09/04/2024

- (5) Il y a au moins une ligne que d'opération pour le compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (c. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>							<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>							<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
			I		II	III = I + II	
<b>TOTAL</b>		<b>1 569 010,52</b>	<b>348 993,50</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 354 668,18</b>	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	529 716,20	348 993,50	143 445,00	143 445,00	492 438,50	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	44 026,70	0,00	72 620,00	72 620,00	72 620,00	
1322	Subv. non transf. Régions	160 200,00	119 775,00	70 825,00	70 825,00	190 600,00	
1323	Subv. non transf. Départements	325 489,50	229 218,50	0,00	0,00	229 218,50	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaires) (3)	3222 145,00	0,00	301 054,62	301 054,62	301 054,62	
1641	Emprunts en euros	3222 145,00	0,00	301 054,62	301 054,62	301 054,62	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>851 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>444 499,62</b>	<b>444 499,62</b>	<b>793 493,12</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00	
10222	FCTVA	60 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>61 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 500,00</b>	<b>58 500,00</b>	<b>58 500,00</b>	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>912 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>502 999,62</b>	<b>502 999,62</b>	<b>851 993,12</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement	646 900,32		491 313,25	- 11 361,81	11 361,81	491 313,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 249,00		11 361,81	- 11 361,81	11 361,81	
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00	
280415332	ADM : Bâtiments, installations	338,00		338,81	338,81	338,81	
28041582	Autres biens - Bâtiments et installations	8 911,00		11 023,00	11 023,00	11 023,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>656 149,32</b>		<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>	

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

							<b>III</b>
							<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  <b>III = I + II</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 737 895,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 663 944,64</b>	<b>1 663 944,64</b>	<b>0,00</b>	<b>1 663 944,64</b>
011	Charges à caractère général (3)	444 977,51	0,00	0,00	457 709,95	457 709,95	0,00	457 709,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	323 230,13	0,00	354 357,93	354 357,93			354 357,93
014	Atténuations de produits	40 297,00	0,00	39 248,00	39 248,00			39 248,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	218 297,33	0,00	239 953,70	239 953,70			239 953,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 026 801,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 269,58</b>
66	Charges financières	50 444,60	0,00	67 000,00	67 000,00			67 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00			2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 500,00		1 000,00	1 000,00			1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>54 944,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>		<b>70 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 081 746,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 161 269,58</b>
023	Virement à la section d'investissement	646 900,32		491 313,25	491 313,25			491 313,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	9 249,00		11 361,81	11 361,81			11 361,81
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00			0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>656 149,32</b>		<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>			<b>502 675,06</b>

<b>Document Réceptionné ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 663 944,64</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212402101-20240428-20240428-49-BF

Accusé certifié exécuté

Réception par le préfet le 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 081 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>
013	Atténuations de charges (2)	3 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 750,00	0,00	48 914,00	48 914,00	48 914,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	183 606,00	0,00	149 531,50	149 531,50	149 531,50
731	Fiscalité locale	448 137,00	0,00	524 899,70	524 899,70	524 899,70
74	Dotations et participations (2)	229 901,07	0,00	226 717,20	226 717,20	226 717,20
75	Autres produits de gestion courante (2)	147 640,00	0,00	138 482,98	138 482,98	138 482,98
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 043 534,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>
76	Produits financiers	30,00	0,00	22,00	22,00	22,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	814,24		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 814,24</b>	<b>0,00</b>	<b>2 022,00</b>	<b>2 022,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 046 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	35 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>35 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>572 377,26</b>
--	-------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 663 944,64</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D/ 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du comité administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

4-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

### III – VOTE DU BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	1 737 895,89	0,00	0,00	1 663 944,64	1 663 944,64	0,00	0,00	1 663 944,64	1 663 944,64
011	Charges à caractère général (4)	444 977,51	0,00	0,00	457 709,95	457 709,95	0,00	0,00	457 709,95	457 709,95
60611	Eau et assainissement	17 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60612	Energie - Electricité	95 087,18	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
60621	Combustibles	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	490,33	0,00		200,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
60624	Produits de traitement	3 800,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 200,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00		25 500,00	25 500,00	0,00	0,00	25 500,00	25 500,00
60633	Fournitures de voirie	4 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disq., cass., (biblio, Médiat.)	2 000,00	0,00		2 621,00	2 621,00	0,00	0,00	2 621,00	2 621,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	0,00		34 189,60	34 189,60	0,00	0,00	34 189,60	34 189,60
61221	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	25 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61358	Autres	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	33 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	26 200,00	0,00		27 416,41	27 416,41	0,00	0,00	27 416,41	27 416,41

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

## MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Informations Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6162	Assur. obligatoire	13 800,00	0,00		16 607,94	16 607,94	0,00	16 607,94	16 607,94
617	dommages-construction	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6182	Etudes et recherches	1 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6184	Documentation générale et technique	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6185	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6188	Frais de colloques et de séminaires	800,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62268	Autres frais divers	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Autres honoraires, conseils	900,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6232	annonces et insertions	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6233	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6234	Foires et expositions	7 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6236	Réceptions	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00	5 965,00	5 965,00	0,00	5 965,00	5 965,00
6238	Divers	Voyages, déplacements et missions	3 100,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	17 000,00	0,00		11 910,00	11 910,00	0,00	11 910,00	11 910,00
63512	Taxes foncières	13 500,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
63513	Autres impôts locaux	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	323 230,13	0,00		354 357,93	354 357,93		354 357,93	354 357,93
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	128 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
64131	Rémunérations	42 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00		61 000,00	61 000,00
64168	Autres emplois aidés	50 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
<small>Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur</small>									
<small>Accusé certifié exécutoire</small>									
<small>Réception par le préfet : 09/04/2024</small>									
<small>Publication : 09/04/2024</small>									

## MAIRIE DE HAUTEFORT - Mairie de Hautefort Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
6453	Cotisations aux caisses de retraites	36 000,00	0,00		44 500,00	44 500,00		44 500,00	44 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 700,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	2 430,13	0,00		3 057,93	3 057,93		3 057,93	3 057,93
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	40 297,00	0,00		39 248,00	39 248,00		39 248,00	39 248,00
739221	FNGIR	33 297,00	0,00		33 297,00	33 297,00		33 297,00	33 297,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 000,00	0,00		5 951,00	5 951,00		5 951,00	5 951,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	218 297,33	0,00		239 953,70	239 953,70		239 953,70	239 953,70
65311	Indemnités de fonction	41 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		7 200,00	7 200,00		7 200,00	7 200,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 800,00	0,00		5 800,00	5 800,00		5 800,00	5 800,00
6542	Créances éteintes	535,43	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6553	Service d'incendie	28 285,00	0,00		28 953,00	28 953,00		28 953,00	28 953,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	90 000,00	0,00		98 000,00	98 000,00		98 000,00	98 000,00
65568	Autres contributions	10 500,00	0,00		10 597,70	10 597,70		10 597,70	10 597,70
6558	Autres contributions obligatoires	799,90	0,00		835,00	835,00		835,00	835,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	16 925,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		18 625,00	18 625,00		18 625,00	18 625,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	14 942,00	0,00		21 333,00	21 333,00		21 333,00	21 333,00
65818	Autres	10,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
65888	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		10,00	10,00		10,00	10,00
6586					0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 026 801,97</b>	<b>0,00</b>		<b>1 091 269,58</b>	<b>1 091 269,58</b>		<b>1 091 269,58</b>	<b>1 091 269,58</b>
66	Charges financières	50 444,60	0,00		67 000,00	67 000,00		67 000,00	67 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 444,60	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00

Accusé de réception : 024521248215120245408-2024-04-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6688	Autres	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 500,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 500,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>54 944,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 081 746,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>1 161 269,58</b>
023	Virement à la section d'investissement	646 900,32			491 313,25	491 313,25		491 313,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 249,00			11 361,81	11 361,81		11 361,81
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00
6761	Définitions sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	9 249,00			11 361,81	11 361,81		11 361,81
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>656 149,32</b>			<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé de réception exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

(1) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RI 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
						III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 081 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>
013	Atténuations de charges (3)	3 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 750,00	0,00	48 914,00	48 914,00	48 914,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	800,00	0,00	234,00	234,00	234,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	800,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	150,00	0,00	100,00	100,00	100,00
70878	Remb. frais par des tiers	8 000,00	0,00	10 080,00	10 080,00	10 080,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	183 606,00	0,00	149 531,50	149 531,50	149 531,50
73211	Attribution de compensation	130 866,00	0,00	130 866,50	130 866,50	130 866,50
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	18 665,00	18 665,00	18 665,00
732223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	22 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	448 137,00	0,00	524 899,70	524 899,70	524 899,70
73111	Impôts directs locaux	447 977,00	0,00	457 058,00	457 058,00	457 058,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	67 641,70	67 641,70	67 641,70
73154	Droits de place	160,00	0,00	200,00	200,00	200,00
74	Dotations et participations (5)	229 901,07	0,00	226 717,20	226 717,20	226 717,20
74111	Dotation forfaitaire des communes	83 218,00	0,00	83 218,00	83 218,00	83 218,00
741121	DSR des communes	100 890,00	0,00	100 890,00	100 890,00	100 890,00
741127	DNP des communes	3 332,00	0,00	332,00	332,00	332,00
742	Dot. aux élus locaux	3 284,00	0,00	3 284,00	3 284,00	3 284,00
74748	Autres participations Etat	15 940,20	0,00	16 539,57	16 539,57	16 539,57
74832	Participation autres communes	0,00	0,00	30,00	30,00	30,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	2 798,87	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens. exonération taxes foncières	0,00	0,00	20 953,00	20 953,00	20 953,00
74836	Etat-Compens.exonération taxe habitation	20 438,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	1 470,63	1 470,63	1 470,63
	Autres produits de gestion courante (3)	147 640,00	0,00	138 482,98	138 482,98	138 482,98

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 024-212402101-20240408-2024-049-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
752	Revenus des immeubles	144 530,00	0,00	133 032,98	133 032,98	133 032,98
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	450,00	450,00	450,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	3 010,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 043 534,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>
76	Produits financiers	30,00	0,00	22,00	22,00	22,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	22,00	22,00	22,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	814,24		1 000,00	1 000,00	1 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	814,24		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 046 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	35 000,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	35 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>35 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DI 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cl. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé de réception préfectorale

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		
			Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8600071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

							<b>IV</b>
							<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						Péri- odicité des rembour- gements (6)	Possibilité de rembour- sement anticipi- é ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
		Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel actuel	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>				0,00						
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				2 900 092,89						
<b>1641 Emprunts en euros (Total)</b>				2 900 092,89						
327872G	CEAN	2022-07-15	15/10/2022	200 000,00	F			1,200	1,200	T
328947G 13335	CEAN	2022-07-15	15/07/2023	260 000,00	F			1,400	1,400	A
531095 533200	BP	2019-12-26	01/06/2020	380 000,00	F			0,880	0,880	T
70001757284	CRCA	2007-02-12	15/01/2016	221 428,56	F			4,370	4,370	A
70002133316	CRCA	2007-02-12	05/02/2016	525 000,00	V			15,930	15,930	T
70004291121	CRCA	2010-02-01	05/02/2016	128 250,00	R			1,180	1,180	T
70004352040	CRCA	2010-03-08	05/03/2016	78 375,00	R			1,150	1,150	T
70004885013 82421381301	CRCA	2010-12-03	15/03/2011	50 000,00	F			3,150	3,150	T
7000541891	CRCA	2011-10-28	15/01/2012	100 000,00	F			3,750	3,750	T
7000582402	CRCA	2012-05-25	25/08/2012	30 000,00	F			4,080	4,080	A
70006794937 82415875301	CRCA	2013-09-20	15/12/2013	100 000,00	F			3,820	3,820	X trimestriel
7005094222 82433816801	CRCA	2011-03-31	30/06/2011	250 000,00	V			3,790	3,790	X TRIMESTRIEL
8740678	CEAN	2010-12-06	06/03/2011	32 000,00	F			3,190	3,190	T
9027635	CEAN	2012-05-05	05/05/2013	40 000,00	F			4,490	4,490	A
99553393	CEAN	2017-05-31	09/09/2017	176 600,00	F			1,320	1,320	C
A3307343	CEAN	2007-12-20	30/06/2016	328 439,33	F			3,750	3,750	C
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>				0,00						
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>				0,00						
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>				0,00						
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>				0,00						

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**MAIRIE DE HAUTEFORT - Mairie de HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Taux initial	Taux actuel (8)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
1671 Avances consolidées du Trésor (total)						0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)						0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)						0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)						0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00										
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>						<b>0,00</b>										
1681 Autres emprunts (total) (9)						0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)						0,00										
1687 Autres dettes (total)																
<b>Total général</b>									<b>2 900 092,89</b>							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euro 3 mois),

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-21242101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Receptionnée par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
								Capital	Charges d'intérêt (16)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 719 689,20					162 836,32	52 541,42	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 719 689,20					162 836,32	52 541,42	0,00	0,00	
327872G	N	0,00	A-1	188 854,73	18,00	F	1,200	9 037,18	9 579,75	0,00	0,00	0,00	
328947G 13335	N	0,00	A-1	260 000,00	1,00	F	1,400	0,00	3 640,00	0,00	0,00	0,00	
531095 533200	N	0,00	A-1	289 644,48	11,00	F	0,880	24 602,08	2 467,84	0,00	0,00	0,00	
70001757294	N	0,00	A-1	132 857,12	11,00	F	4,370	11 071,43	5 805,86	0,00	0,00	0,00	
70002133316	N	0,00	A-1	325 000,00	12,00	V	4,186	25 000,00	13 212,07	0,00	0,00	0,00	
70004291121	N	0,00	A-1	56 250,00	6,00	R	0,000	9 000,00	2 361,40	0,00	0,00	0,00	
70004352040	N	0,00	A-1	34 375,00	6,00	R	4,280	5 500,00	1 382,98	0,00	0,00	0,00	
70004885013 82421381301	N	0,00	A-1	8 101,41	2,00	F	3,150	3 987,08	208,40	0,00	0,00	0,00	
70005471891	N	0,00	A-1	24 709,36	2,00	F	3,750	7 930,98	815,94	0,00	0,00	0,00	
7000582402	N	0,00	A-1	7 450,11	2,00	F	4,080	2 373,47	333,73	0,00	0,00	0,00	
70006794937 82415875301	N	0,00	A-1	38 014,16	4,00	F	3,820	7 442,63	1 346,37	0,00	0,00	0,00	
7005694222 82433818801	N	0,00	A-1	90 625,00	7,00	V	4,478	12 500,00	3 848,28	0,00	0,00	0,00	
8740678	N	0,00	A-1	5 197,29	2,00	F	3,190	2 527,40	135,40	0,00	0,00	0,00	
9027635	N	0,00	A-1	13 355,89	3,00	F	4,490	3 253,33	599,68	0,00	0,00	0,00	
9853393	N	0,00	A-1	100 073,42	8,00	F	1,320	11 778,65	262,69	0,00	0,00	0,00	
A3307343	N	0,00	A-1	145 181,23	4,00	F	3,750	26 938,65	535,03	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

024-2124021 01-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécuteur

09/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice	
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 719 689,20</b>						<b>162 836,32</b>	<b>52 541,42</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC-B/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 6611 « Intérêts régés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX****IV****B1.3****B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Taux du taux à la date de vote du budget (9)	Niveau du taux	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)															
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel) (A)															
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00										0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)															
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00										0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)															
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00										0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)															
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00										0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)															
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00										0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)															
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00										0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00										0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024121202101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire  
Réceptionnée par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et la couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro ou 3 : Ecart indicatif zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la date de vote du budget.

- (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.  
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.  
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>B1.4</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces Indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>turnée</i>)</b>	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	16 100,00 1 719 689,20	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
<b>(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)</b>	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					0 0,00 0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	B1.5

## B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Instrument de couverture						Primes éventuelles		
		Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'Instrument de couverture	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00						0,00		0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00		0,00
Total		0,00						0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer si l'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaplion).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

IV – ANNEXES		IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	
		Effect de l'Instrument de couverture	
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé (5)	Niveau de taux (6)
Taux fixe (total)		Index	Index
Taux variable simple (total)			Niveau de taux
Taux complexe (total) (2)			
Total			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

			<b>IV</b>
			<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuités à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour aulant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	
8016	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
8017	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

IV – ANNEXES	
	IV B7.2

**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
<b>8028 Autres engagements reçus</b>			
Recette grise d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes gravées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

		<b>IV – ANNEXES</b>			
		<b>B7.3</b>			

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantissant	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux	Index	Taux actuariel (5)	Taux	Index	Taux			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00											0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00											0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00											0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>					0,00											0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalés).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-21202101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réceptionnée par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>

## CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

<b>Calcul du ratio (1)</b>		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES**

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	IV
						B8
78 658,70						
6553	CONTRIBUTION SDIS24	CONTRIBUTION	SDIS 24	Etablissement de droit public	28 953,00	
65568	SYNDICAT ELECTRIFICA	CONTN ECLAIRAGE PUBL	SDE	Etablissement de droit public	10 597,70	
6558	CONTRIBUTION S.P.A.	CONTRIBUTION	SPA DE PERIGUEUX	Etablissement de droit public	835,00	
65736211	VIREMENT BA LOTISSEM	VIREMENT BA LOTISSEM	TRESOR PUBLIC SARLAT	Commune	18 625,00	
65748	SUBVENTION CDF	SUBVENTION ANNUELLE	SERVICE D COMITE DES FETES DE SAINTAGNA	Association	500,00	
65748	SUBVENTION ACCA	SUBVENTION ANNUELLE	ACCA SOCIETE DE CHASSE	Association	230,00	
65748	SUBV D E C	SUBVENTION ANNUELLE	DIS ECOUTE VOIR	Association	400,00	
65748	SUBVAL	SUBVENTION ANNUELLE	ASSOCIATION AMICALE LAIQUE SAINT AGNAN	Association	300,00	
65748	SUBV HNP	SUBVENTION ANNUELLE	HAUTEFORT NOTRE PATRIMOINE CHR	Association	2 500,00	
65748	SUBV USH	SUBVENTION ANNUELLE	UNION SPORTIVE HAUTEFORT	Association	2 500,00	
65748	SUBV CAVA MAP	SUBVENTION ANNUELLE	CAVA	Association	1 500,00	
65748	SUBV APE	SUBVENTION ANNUELLE	LES PTITS TROUBADOURS	Association	750,00	
65748	SUBV GYM	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	650,00	
65748	SUBV AINES	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB DES DEUX CLOCHERS	Association	500,00	
65748	SUBV TIR	SUBVENTION ANNUELLE	TIR HAUTEFORT SOCIETE DE	Association	1 000,00	
65748	SUBV BTB	SUBVENTION ANNUELLE	BOUGE TON BOURG	Association	500,00	
65748	SUBV CPHSA	SUBVENTION ANNUELLE	CPHSA CLUB DE PETANQUE CLUB DE FNATH SECTION DE PAYZAC	Association	350,00	
65748	SUBV FNATH	SUBVENTION ANNUELLE	FNACA SECTION HAUTEFORT 24390	Association	75,00	
65748	SUBV FNACA	SUBVENTION ANNUELLE	AVMEH 24750 TRELISSAC (9 RUE S)	Association	75,00	
65748	SUBV AVMEH	SUBVENTION ANNUELLE	RADIO PAC 19231 ARNAC	Association	100,00	
65748	SUBV RADIO PAC	SUBVENTION ANNUELLE	POMPADOU CRISTAL FM 24120	Association	100,00	
65748	SUBV C FM	SUBVENTION ANNUELLE	TERRASSON LAV	Association	150,00	
65748	SUBV PACTE	SUBVENTION ANNUELLE	PACTE TOURTOIRAC 24390	Association	75,00	
65748	SUBV EWANEWS	SUBVENTION ANNUELLE	TOURTOI EWANEWS TERRASSONNAIS	Association	150,00	
65748	SUBV AAPMAPPMA PECHE	SUBVENTION ANNUELLE	INFO 24 ASSOCIATION DE PECHE	Association	100,00	
65748	SUBV MUSIQUE	SUBVENTION ANNUELLE	AAPMMA 24 LA PUCE A L'OREILLE ECOLE	Association	300,00	
65748	SUBV ADIL24	ABONNEMENT ANNUEL	DE M ADIL 24	Association	168,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Reception par le greffier : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	SUBVENTION	SUBV ANNUELLE	LE MONDE DANS MON VILLAGE	Association	500,00
65748	SUBV WYVERNE	SUBVENTION ANNUELLE	L'ANTRE DE LA WYVERNE	Association	250,00
65748	SUBV TAKASOUFFLER	SUBVENTION ANNUELLE	LEBLOND TAKASOUFFLER PERIGORD	Association	250,00
65748	SUBV JA TERRE EN FET	SUBVENTION ANNUELLE	GERARD T JEUNES AGRICULTEURS DORDOGNE T	Association	5 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>						
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplacements créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>						
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINC 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINC 2EMC	C	0,00	1,00	1,00	0,62	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>						
ADJ TECH PPAL 2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAÎTRISE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE PROPRETÉ DES LOCAUX	C	0,00	0,57	0,57	0,57	0,57
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>						
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>						
ADJOINT DU PATRIMOINE BIBLIOTHÈQUE	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE MUSÉE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé en ligne exécutoire

Réception par le préfet

Publication : 09/04/2024

09/04/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>8,00</b>	<b>1,57</b>	<b>9,57</b>	<b>6,62</b>	<b>1,57</b>	<b>8,19</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %, présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12),

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

<b>AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N</b>	<b>CATEGORIES</b> <b>(1)</b>	<b>SECTEUR</b> <b>(2)</b>	<b>REMUNERATION (3)</b>		<b>CONTRAT</b>
			<b>Indice (8)</b>	<b>Euros</b>	
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>					
ADJ TECH PPAL 2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	TECH	366	0,00	A CDD ART L332-8-3°
AGENT DE PROPRETE DES LOCAUX	C	TECH	366	0,00	A CDD ART L332-8-3°
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>1 198,08</b>	
AGENTS ESPACES VERTS	C	TECH		1 198,08	A PARCOURS EMPLOI COMPETENCES
Adjoint du Patrimoine	C	CULT	367	0,00	A CDD SAISONNIER
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 198,08</b>	CDD

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR : ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S. Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
POMP : Sapeurs-Pompiers.  
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-14 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justificatif par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-4° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote-tie de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-5° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie l'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326, 332, 343-1, 343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-2 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

024-212402101-2024-04-09-08-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet du département (ex-contrôleur administratif) le 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une réception (ex-contrôleur administratif) à la fin de la période de validité du contrat.

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-8-1, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-314 065,65 024-212402101-20240408-2024-049-BE	514 063,65
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	106 993,50 Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 09/04/2024	106 993,50
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00 Publication : 09/04/2024	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	207 070,15	207 070,15
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	207 070,15	207 070,15

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	447 483,68	447 483,68
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	559 675,06	559 675,06
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	319 261,53	319 261,53

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	C1.2

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>447 483,68</b>	<b>I</b> <b>447 483,68</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>447 483,68</b>	<b>447 483,68</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	447 483,68	447 483,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0210012402101-20240408-2024-049-00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	Réception par le préfet : 09/04/2024 0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	Publication : 09/04/2024 0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

			<b>IV</b>
			<b>D3</b>
<b>Part régionale des ressources</b>			
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)
		0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)
		0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire			0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules			0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)			0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)			0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)			0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)			0,00
<b>Part départementale des ressources</b>			
Taxe d'aménagement			0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement			0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité			0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne			0,00
<b>Part communale des ressources</b>			
TFPB	1 248 000,00	0,00	41,60
TFPNB	391 600,00	0,00	70,77
CFE	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	391 600,00	0,00	15,35
<b>TOTAL</b>	<b>2 031 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>630 800,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 13

**VOTES :**

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par maire (1),  
A HAUTEFORT, le 08/04/2024**Jean Louis PUJOLS**  
*Maire,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

Délibéré par l'assemblée les membres du conseil municipal(2), réunie en session ordinaire  
A HAUTEFORT, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante les membres du conseil municipal (2),(3).

BELLEIL THOMAS	
BINETRUY NADINE	
CHABASSIER DAVID	
CONTAMINE DAVID	
DECLE SEBASTIEN	
DELACOTTE AURELIE	
EYSSARTIER JENNIFER	ABSENTE
FALLEAU GENEVIEVE	ABSENTE
FORT SYLVETTE	
MARY SOPHIE	ABSENTE
MOUSSEAU PHILIPPE	
PERTUIS MARTINE	Pouvoir à Philippe MOUSSEAU
POUMEAUD ALBERT	
PUJOLS JEAN-LOUIS	
REBEYROL ELODIE	

Certifié exécutoire par maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2024, et de la publication le 09/04/2024

A HAUTEFORT, le 08/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**Jean Louis PUJOLS**  
*Maire,*